

L'euro a dix ans : après les erreurs de jeunesse, l'heure de vérité pour l'UEM

Ces dix premières années ont été une période de rodage pour les États membres et l'UE confrontés à la mise en œuvre de la réforme monétaire la plus ambitieuse depuis Bretton Woods: la mise en place de l'Union économique et monétaire (UEM). Ces années ont été jalonnées de difficultés (coordination des politiques entre États membres et arbitrage entre les trois piliers de la politique macroéconomique: politiques monétaire, budgétaire et salariale) et marquées par la recherche de points de repère (rôle du Conseil et plus particulièrement de l'Eurogroupe par rapport à la Banque centrale européenne). Mais l'euro a aussi une importance politique majeure en ce qu'il permet de limiter les effets de la crise communautaire belge.

OLIVIER DERRUINE

Le 2 mai 2008, les ministres des Finances et les gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) ont discrètement célébré le dixième anniversaire de l'Union économique et monétaire (UEM). L'événement commémorait la décision d'entrer dans la troisième phase préparatoire, l'étape décisive qui allait aboutir à la mise en circulation des pièces et billets et euros en 2002 pour une première salve de pays¹.

L'événement coïncidait avec le mois où l'inflation dans la zone euro n'a jamais été aussi élevée depuis sa création: dans certains pays comme la Belgique, les moins de vingt-quatre ans n'ont jamais connu une telle flambée des prix. La situation est à ce point préoccupante que 36 % des Européens désignent l'inflation comme leur principale source d'inquiétude, avant même le chômage. Il ne serait dès lors pas surprenant que l'on fête un dixième anniversaire *bis* le 1^{er} janvier 2009 à l'occasion de la fixation irrévocable des parités entre l'euro et les monnaies nationales et de la mise en place de la BCE, si la situation économique s'est améliorée d'ici là.

1 Le Danemark qui avait voté « non » au traité de Maastricht avant d'obtenir quatre dérogations dont l'une sur la monnaie unique, a refusé l'euro par référendum en septembre 2000. Mais en janvier 2008, le gouvernement a indiqué qu'il reposerait la question par référendum « dès que possible ». Sa monnaie est liée à l'euro par un mécanisme de change. Le Royaume-Uni possède une dérogation permanente. Tony Blair s'était dit en faveur de l'euro, mais avait laissé le dernier mot à son ministre des Finances de l'époque, Gordon Brown. Celui-ci avait fait subir un test de cinq critères à l'euro pour son adoption. Le test n'a pas été jugé concluant. La Suède a refusé l'adoption de l'euro par référendum, à une large majorité, en septembre 2003, et le débat n'a depuis pas été rouvert. Elle ne possède cependant pas de dérogation comme le Danemark ou le Royaume-Uni, et devrait donc chercher à atteindre l'objectif à court terme.

Emploi (+ de 15 ans) : évolution 1999-2007

	Emplois créés (en valeur absolue)			Changement par rapport au volume d'emplois existant en début de période			En % des créations d'emplois dans la zone euro		
	total	plein	partiel	total	plein	partiel	total	plein	partiel
Zone euro-12	16 632,9	8 688,4	8 135,8	13,6	8,5	42,4	100,0	100,0	100,0
Belgique	392,9	764,1	317,4	9,9	28,9	48,6	2,4	8,8	3,9
Allemagne	2 120,3	- 980,9	3 101,2	5,9	- 3,4	45,3	12,7	- 11,3	38,1
Irlande	522,9	- 15,7	20,5	32,9	- 1,2	7,7	3,1	- 0,2	0,3
Grèce	469,4	462,7	6,7	11,6	12,2	2,7	2,8	5,3	0,1
Espagne	5 729,6	4 534,3	1 195,3	39,2	33,8	99,3	34,4	52,2	14,7
France	3 134,8	2 605,4	529,6	13,9	14,0	13,6	18,8	30,0	6,5
Italie	2 604,2	1 072,7	1 531,5	12,6	5,6	93,9	15,7	12,3	18,8
Luxembourg	26,8	9,6	17,2	15,2	6,1	91,5	0,2	0,1	0,2
Pays-Bas	858,9	- 97,4	976,8	11,3	- 2,1	32,7	5,2	- 1,1	12,0
Autriche	350,1	57,7	292,4	9,5	1,9	47,4	2,1	0,7	3,6
Portugal	264,0	182,9	81,1	5,4	4,2	14,9	1,6	2,1	1,0
Finlande	159,0	93,3	66,0	6,8	4,6	23,2	1,0	1,1	0,8
Suède	486,7	316,9	171,3	12,0	10,6	18,4			
Royaume-Uni	1 709,2	1 172,5	518,5	6,4	5,9	7,7			
Danemark	95,8	- 16,3	114,4	3,5	- 0,8	20,4			

Source : Eurostat ; calculs propres

Des résultats mitigés

Dans un document faisant le bilan de ces dix premières années d'existence², la Commission européenne se réjouit de la création de 16 millions d'emplois, et de ce que le taux de chômage soit au plus bas depuis quinze ans, en dépit de la mauvaise conjoncture actuelle. Elle se félicite d'une croissance de l'emploi qui a dépassé celle enregistrée aux États-Unis.

Cependant, l'essentiel des emplois créés (34,4 % soit 1 sur 3 ; davantage qu'en France et en Allemagne réunies) l'a été en Espagne, et principalement dans son secteur de la construction (+ 1,2 million d'emplois, alors que durant la même période, on créait dans ce secteur dans toute la zone euro... 1,7 million d'emplois).

L'Espagne est aussi à l'origine de la moitié des 647 000 postes supplémentaires dans l'admini-

nistration publique. Autrement dit, les emplois dépendent des impôts et donc du programme du parti au gouvernement, et sont menacés par la crise immobilière qui, depuis les États-Unis, a déferlé sur certaines régions d'Europe (dont la péninsule ibérique).

Les emplois créés sont autant des emplois à temps plein que des emplois à temps partiel (70 % d'entre eux étant concentrés en Espagne, en Allemagne et en Italie). Cependant, l'Allemagne se caractérise par une destruction de 980 000 emplois à temps plein, qui ont été plus que compensés par la création de plus de 3 millions d'emplois partiels. Les Pays-Bas et l'Irlande se distinguent également par la destruction d'emplois à temps plein, mais dans une moindre mesure. Cela n'empêche pas ce dernier pays d'avoir augmenté d'un tiers (32,9 %) le nombre total des emplois existants en 1999 (voir tableau ci-dessous).

À noter aussi que dans ce total de 16 millions d'emplois créés, 8 % sont des emplois (atypiques) occupés par des travailleurs qui

² Commission européenne, UEM@10 : Bilan de l'Union économique et monétaire dix ans après sa création, COM (2008) 238, 7 mai 2008.

doivent cumuler plusieurs jobs pour vivre. Il s'agit là de la manifestation du phénomène, plus global, que « l'emploi ne garantit pas une sortie de la pauvreté: environ un quart des citoyens européens de plus de seize ans exposés à la pauvreté travaillent. [...] La croissance de l'emploi depuis 1966 n'a pas été accompagnée d'une amélioration de nombreux aspects du travail qui revêtent une importance particulière pour la réduction de risques futurs de marginalisation³ ».

La zone euro s'est caractérisée par un taux de croissance de 2,2 % par an, en moyenne. C'est bien loin des 3 % requis pour réaliser les objectifs de la Stratégie de Lisbonne ou des 2,7 % enregistrés aux États-Unis. « Dans un monde qui connaît depuis 2001, selon le FMI, sa période de croissance soutenue la plus forte depuis 1945 (autour de 4 % par an), la zone euro, qui décolle enfin mais timidement en 2006, fait pâle figure⁴. » Mais cette faible performance moyenne dissimule des situations nationales très diverses. En fait, ce sont deux grandes économies qui tirent la moyenne vers le bas: l'Allemagne, qui peine encore à se relever de la réunification et qui subventionne pour 80 milliards d'euros par an les nouveaux Länder (soit un montant correspondant à près des trois quarts du budget de l'Europe); et l'Italie, qui n'a cessé de perdre en compétitivité et est aujourd'hui considérée comme l'homme malade de l'Europe. Le poids économique de ces deux pays équivaut à 45 % de celui de l'ensemble de la zone. Sans eux, la croissance de la zone euro se serait élevée à 2,8 % en moyenne, soit légèrement mieux que les États-Unis⁵.

3 Rapport du Groupe de haut niveau sur le futur de la politique sociale dans une Union européenne élargie, mai 2004. http://ec.europa.eu/employment_social/news/2004/jun/hlg_social_elarg_fr.pdf.

4 Jérôme Creel, Éloi Laurent et Jacques Le Cacheux, « Politiques et performances macroéconomiques de la zone euro », *Revue de l'OFCE*, 102, été 2007, p. 256.

5 À titre de comparaison, la croissance moyenne des trois anciens États membres qui n'ont pas adhéré à la monnaie unique varie de 2 % pour le Danemark à 3,1 % pour la Suède en passant par 2,8 % pour le Royaume-Uni.

Consolidation de l'édifice

Si l'origine d'une monnaie européenne remonte au plan Werner de la fin des années septante, voire au projet de monnaie unique entre la France, le Benelux et... le Royaume-Uni au début des années cinquante, voire plus loin encore, c'est le marché unique de 1985 qui a fourni le déclic décisif. Le principe étant que son potentiel ne serait pleinement exploité que si les fluctuations de change — et par conséquent les incertitudes des agents économiques — étaient neutralisées. Avec le recul, on estime que « l'euro a stimulé le commerce entre les pays de la zone de l'ordre de 5 à 15 % jusqu'à présent et ce n'est qu'un début. [...] La plupart des études identifient également un effet positif de l'euro sur les investissements directs à l'étranger au sein de la zone d'entre 14 et 36 %. [...] De plus, la tendance à la baisse des opérations "intrazone euro" de fusions-acquisitions d'entreprises de la zone s'est renversée après l'introduction de l'euro⁶ ».

À vrai dire, une partie de ces résultats est imputable aux plans d'action sur les services financiers (1999) et sur la modernisation du droit des sociétés (2003) qui venaient appuyer le lancement de l'euro. Le premier visait la réduction du coût et le second établissait des règles communes pour la gestion des entreprises (*corporate governance*). Ces deux plans dépassent l'horizon de la zone euro et s'étendent à l'ensemble de l'UE, mais plus particulièrement dans l'espace monétaire unifié de l'euro, leur application intégrale fera sauter les derniers verrous à la libre circulation des capitaux. Inspirés des normes anglo-saxonnes et ayant été conçus sans réflexion sur les implications globales pour le modèle social européen, ils ont déjà commencé à accélérer la dénaturation du

6 Commission européenne, EMU@10, *Successes and challenges after 10 years of Economic and Monetary Union*, European Economy, 2008, 2, p. 35.

capitalisme continental dans le sens où ils induisent une plus grande dose de financiarisation de l'économie et l'éloignement de l'économie sociale de marché. Partant, ils bouleversent les rapports de force entre (gros) actionnaires, les chefs d'entreprise et les travailleurs renforçant le pouvoir des premiers aux dépens des derniers et fragilisent le dialogue social traditionnel entre les partenaires sociaux.

Au vu de ces initiatives visant la consolidation de l'édifice, il aurait donc semblé logique que, lorsque le monde des Bourses a été secoué par des opérations de concentration en 2005-2006, les Bourses européennes se rapprochent pour donner lieu à une Bourse paneuropéenne. Le président Chirac et la chancelière Merkel étaient d'ailleurs intervenus en ce sens. Pourtant, ces rouages cruciaux pour l'économie capitaliste, dont le fonctionnement n'est pas semblable aux entreprises qui vendent de la poudre à savon, n'en ont fait qu'à la tête de leurs actionnaires, et les rapprochements ont été motivés par d'autres critères...

Aujourd'hui, l'heure est à la simplification administrative pour faciliter la libre prestation des services et la liberté d'établissement. Sous couvert d'améliorer le fonctionnement du marché et de faciliter la vie des entreprises, la Commission a réduit à la portion congrue son activité législative et s'emploie à lutter contre (presque) toutes les formes de réglementation, que les administrations compétentes doivent impérativement justifier⁷. Pourtant, comme l'indique le Centraal Planbureau (CPB) néerlandais dans une étude sur les effets de la directive sur les services (ex-Bolkestein), ce ne sont pas les réglementations

elles-mêmes qui constituent un obstacle, mais l'hétérogénéité qui caractérise les réglementations nationales⁸...

Se coordonner ou régresser

À partir du moment de l'adoption de la monnaie unique, les pays membres de l'UEM ont souvent eu le vilain défaut de relâcher les efforts qu'ils avaient consentis pour respecter les critères de Maastricht. À chaque instant, il s'est trouvé en moyenne quatre pays pour être en défaut avec l'objectif d'inflation (défini à partir de la moyenne des trois pays qui ont la plus faible inflation, chiffre auquel on ajoute 1,5). De manière plus large, un État membre sur deux de l'Europe élargie s'est vu appliquer la procédure de déficit excessif, qui est déclenchée dès qu'il est constaté que l'évolution de ses finances publiques n'est pas soutenable. Le Portugal, l'Allemagne, et la France ont passé plus d'un tiers de l'existence de l'UEM dans cette situation. Jugées trop lentes ou inefficaces à corriger le tir, les deux dernières et la Grèce ont même été mises en demeure de « se remuer », faute de quoi leur politique économique aurait été mise sous tutelle et elles auraient encouru des sanctions financières.

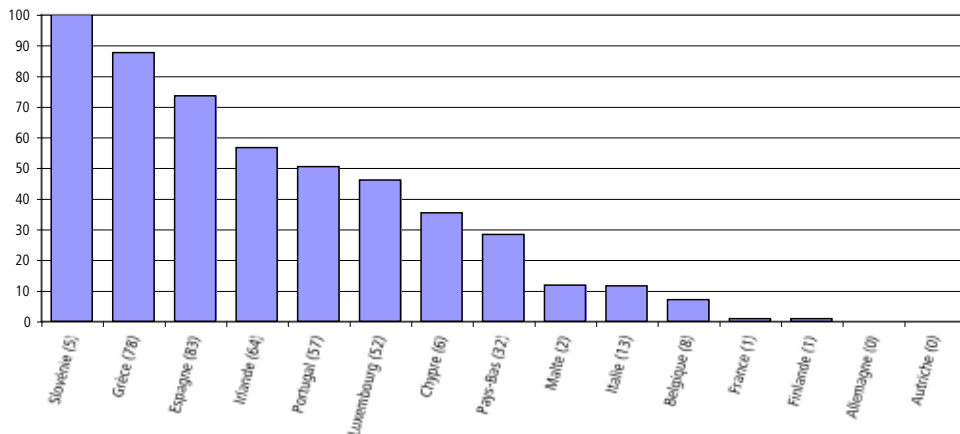
Pour améliorer ses performances et résister à ses concurrents, l'UE a programmé une série de réformes structurelles (marché du travail, sécurité sociale, etc.) dans un contexte de consolidation budgétaire justifié par la facture du vieillissement de la population, qui devrait représenter un surcoût de 4 % du PIB d'ici 2030. Mais ces réformes tardent à se concrétiser, car dans le court terme, elles provoquent une perte de bien-être (restructurations, licenciements, perte de

⁷ Les débats entourant la directive sur les services illustrent à merveille cette stratégie ainsi que ses dégâts collatéraux, qui révèlent un a priori idéologique empreint de néolibéralisme. À ce sujet, voir O. Derruine, « De la proposition Bolkestein à la directive services », *Courrier hebdomadaire du Crisp*, n° 1962-1963, 2007.

⁸ Centraal Planbureau, *A quantitative assessment of the EU proposals for the Internal Market for Services*, septembre 2004.

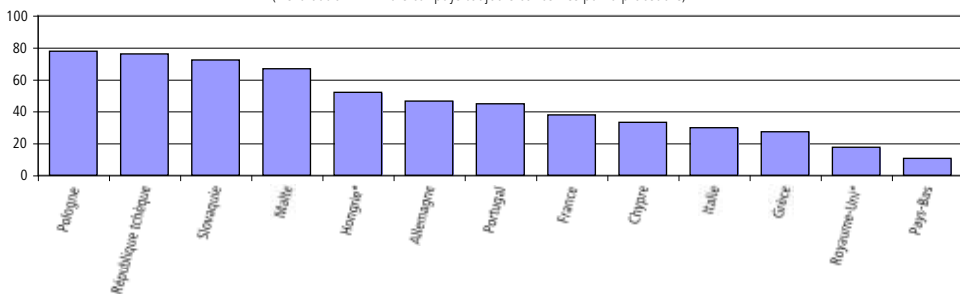
Temps passé en infraction par rapport à la valeur de Maastricht pour l'inflation (en % temps d'appartenance à la zone euro)

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de mois durant lesquels un État membre était en infraction)



Temps passé en procédure de déficit excessif (en % de la durée de l'UEM ou, pour les nouveaux États membres, depuis leur adhésion à l'UE)

(* évaluation minimale car pays toujours concernés par la procédure)



confiance, moindres dépenses de consommation...). De plus, comme les cycles électoraux sont plus courts que le laps de temps nécessaire pour qu'elles manifestent leurs effets positifs, les décideurs nationaux préfèrent ne pas s'y frotter. Il existe néanmoins des exceptions: les économistes admettent que le récent retour à la vie de l'Allemagne, après une sombre période, n'est peut-être pas imputable à l'élection d'Angela Merkel, mais plutôt par aux réformes entreprises par le chancelier Schröder⁹.

Les réformes peuvent s'avérer (au moins partiellement) contre-productives si elles ne sont pas coordonnées entre États mem-

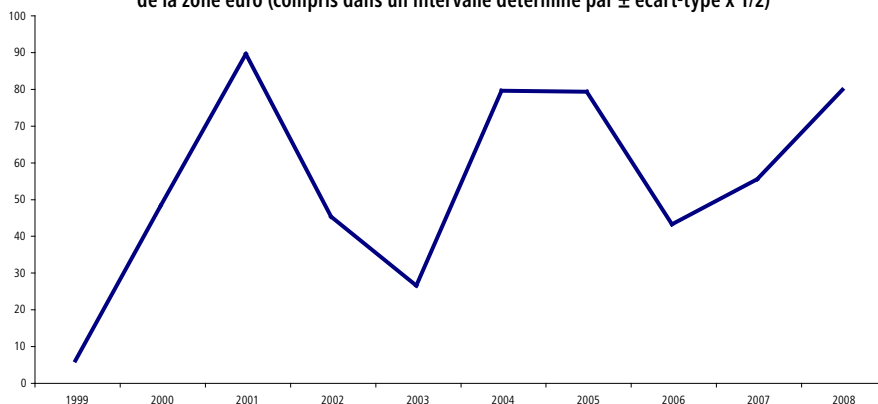
bres. Lorsque l'Allemagne décide unilatéralement de relever de trois points la TVA pour générer des recettes qui vont renflouer son budget, cela risque de porter atteinte aux exportations de ses partenaires de la zone euro, qui seront moins compétitifs. Dès lors, cela peut déboucher sur de la destruction d'activité et, donc, sur des pertes de recettes fiscales dans ces autres États, voire sur une plus faible demande pour les produits allemands.

Malgré l'évidence des gains réciproques engendrés par la coordination¹⁰, beaucoup de progrès restent encore à faire.

9 Cela dit, on ne rentrera pas dans le détail des implications sociales de ces réformes.

10 Voir notamment l'étude (technique) de la Commission européenne: *Economic spillover and policy coordination in the euro area*, Economic Papers, 246, mars 2006, p. XIII.-

Pertinence de la politique monétaire eu égard aux disparités d'inflation nationale: poids des pays (en % PIB de la zone) avec inflation proche de la moyenne de la zone euro (compris dans un intervalle déterminé par \pm écart-type $\times 1/2$)



Il ne manque pourtant pas d'exemples dans l'histoire pour conclure que les zones monétaires entre pays qui n'ont pas progressé dans leur intégration ont été condamnées à l'implosion¹¹. Et inversement.

Cet impératif d'intégration plus poussée est doublement urgent aujourd'hui. D'une part, les États membres qui ont adhéré en 2004 et 2007 (voire plus tard) auront entre-temps dû rejoindre les quinze membres actuels, ce qui compliquera la prise de décision, tant au Conseil des ministres qu'au Conseil des gouverneurs de la BCE, avec le risque d'une plus grande difficulté pour les marchés, d'anticiper l'évolution de la politique monétaire. En effet, leur entrée dans l'Eurogroupe bouleversera le rapport entre grands pays et petits pays à l'avantage de ceux-ci et, partant, les orientations de la politique monétaire. Aussi,

en phase de rattrapage, leur inflation est structurellement plus élevée (effet Balassa-Samuelson) et amènera un relèvement des taux (toutes choses égales par ailleurs). S'ajoutera ainsi une difficulté à la disparité des taux d'inflation nationaux, qui n'a pas diminué. Ainsi, si certains pays ont frôlé la déflation (Allemagne, Finlande ou Autriche), d'autres ont été confrontés à de fortes poussées inflationnistes (Portugal, Espagne, Italie, Grèce, Irlande). Dans une union monétaire où ne prévaut qu'un seul taux d'intérêt de référence, celui-ci peut ne pas convenir aux besoins des différentes économies. Il donnera lieu à une politique trop restrictive dans le premier groupe de pays et trop expansionniste dans le second. En fait, la politique monétaire n'est véritablement efficace que pour les pays dont l'inflation est proche de la moyenne. Le graphique, page suivante, montre que, durant cinq années de la première décennie de la zone euro, les taux directeurs n'ont pas été pertinents pour un groupe de pays pesant au moins 50 % de la zone euro.

D'autre part, le poids de la Chine devrait dépasser d'ici 2020 celui de la zone euro, et d'autres économies émergentes auront alors enregistré d'impressionnants progrès, ce qui aura des implications en termes

¹¹ L'Union monétaire latine (1861-1920) s'est effondrée en partie à cause d'un manque de discipline fiscale entre ses membres (Italie, France, Belgique, Suisse et Grèce). Une union monétaire datant de 1873 et liant la Suède (incluse dans le Norvège à l'époque) et le Danemark a échoué lorsque le contexte politique a changé. À l'opposé, l'union douanière allemande du XIX^e siècle qui a donné lieu à une union monétaire a réussi grâce à l'unification politique du pays en 1871. Réussite monétaire et intégration politique vont de pair parce que pareille union exige un grand degré de coordination des politiques économiques, voire une certaine centralisation.

de mutations économiques de l'UE pour s'adapter à la mondialisation, en termes de gestion de l'euro et de gouvernance mondiale (représentation de la zone euro dans les enceintes internationales en lieu et place de chacun de ses membres, intégration dans le G7 de la Chine et éventuellement d'autres puissances émergentes...).

L'inertie, envers et contre tout

Malheureusement, depuis les travaux préliminaires de la Convention sur l'avenir de l'Europe jusqu'au traité de Lisbonne, il n'a jamais été possible de rouvrir le débat sur la gouvernance économique de la zone euro. Certes, quelques améliorations ont été actées, comme la nomination d'un président de l'Eurogroupe, pour un mandat de deux ans et demi, renouvelable (disposition déjà en vigueur), ou comme la faculté de définir des lignes directrices propres aux pays de la zone ou encore celle de permettre à la Commission d'agir plus rapidement pour remettre un État dans les clous s'il s'écarte des balises fixées par le Conseil.

Mais la coordination entre les États membres ne s'est guère améliorée. Il suffit de voir la réticence des États membres à utiliser ne fût-ce que les mêmes hypothèses de travail (cours du pétrole ou taux de change euro-dollar, évolution du commerce international par exemple) lorsqu'ils confectionnent leur budget pour comprendre la difficulté qu'ils ont à se coordonner et donc à créer des synergies entre eux¹². Plus encore, ceux qui sont les plus prompts à évoquer un renforcement du rôle des ministres des Finances pour contrebalancer la BCE

sont ultraminoritaires et leur demande est décrédibilisée par le fait qu'ils sont les premiers à ne pas respecter leurs engagements budgétaires (comme la France).

En dépit de ce presque statu quo « constitutionnel », l'Allemagne et la France ont arraché de leurs partenaires européens une réforme du Pacte de stabilité et de croissance après une empoignade avec la Commission. Ces deux pays en contravention avec les règles budgétaires qu'ils s'étaient assignées (convaincus à l'époque qu'elles ne s'appliqueraient pas à eux) avaient réussi à monter une alliance autour d'eux pour éviter que ne leur soit imposée une sanction de la Commission. Le linge sale fut exposé sur la place publique, plus précisément à la Cour européenne de Justice. La Commission plaidait que l'action des deux fautifs était illégale en vertu du Traité; et ceux-ci argumentaient que la Commission outrepassait ses fonctions en contestant la décision du Conseil. Après que Romano Prodi, alors président de la Commission, eut qualifié le Pacte de « stupide », celui-ci fut finalement amendé et rendu plus souple dans l'évaluation des positions budgétaires des États membres (davantage de dérogations, et perspective de moyen terme pour éviter que des facteurs conjoncturels, donc temporaires, ne faussent l'évaluation de la situation). Beaucoup d'observateurs ont regretté l'opportunité ratée d'adopter la règle selon laquelle que les investissements publics (en particulier ceux visant la recherche et développement, voire les infrastructures de transport d'importance européenne¹³) ne seraient pas exclus du calcul du déficit alors que ce poste est la première victime des coupes budgétaires.

12 Pour ne prendre que deux exemples, dans leur programme de stabilité 2008-2010, la France émet l'hypothèse d'un taux de change de 1 euro pour 1,28 dollar, la Belgique de 1 euro pour 1,39 dollar et le Portugal et la Grèce de 1 euro pour 1,42 dollar. En ce qui concerne le prix du pétrole, la France l'estime à 70 dollars le baril tandis que la Belgique mise sur 74 dollars et le Luxembourg et la Grèce environ 77 dollars...

13 Le Conseil européen avait fixé l'objectif en 2000 de consacrer 3 % du PIB à la recherche et développement, un tiers de l'effort venant du secteur public. Entre 2000 et 2006, la recherche et développement public a oscillé entre 0,75 et 0,80 % du PIB. Pour atteindre l'objectif de 1 %, les pouvoirs publics auraient dû consacrer, chaque année, près de 17 milliards d'euros de plus à ce poste. .../...

Créations d'emplois (en millions)

Prévisions de la Commission	Zone euro			UE-27		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
... au printemps 2008	2,5	1,3	0,8	3,9	2,0	1,1
... à l'automne 2007	2,3	1,7	1,5	3,5	2,3	2,1
<i>Non-création d'emplois (-) entre l'automne 2007 et le printemps 2008</i>	0,2	-0,4	-0,7	0,4	-0,3	-1,0

Source : Commission européenne, printemps-automne Forecast, 2007 et 2008 ; calculs propres

La relance de la Stratégie de Lisbonne en mars 2008 a, à nouveau, témoigné de l'inertie des politiques économiques. Alors que l'inflation augmentait progressivement depuis le début de l'automne 2007 et atteignait des niveaux dangereux, et alors que la crise des *subprimes* ne cessait de perdurer, la Commission européenne décida que l'orientation des politiques économiques qui avaient guidé l'UE et ses membres en 2005-2008 devait être prolongée de trois années. Ce choix de la passivité fut endossé par le Conseil européen.

Les dégâts causés par cette myopie ne se sont pas fait attendre : tandis que la Commission tablait à l'automne 2007 sur la création de 4,4 millions d'emplois dans l'UE-27 en 2008 et 2009, ses dernières prévisions ne misent plus que sur 3,1 millions de nouveaux emplois. Ce sont surtout les pays de la zone euro qui payent le plus lourd tribut : six mois, la situation s'est à ce point dégradée que ce sont 1,1 million d'emplois qui ne verront pas le jour à cause de l'inaction européenne (voir tableau).

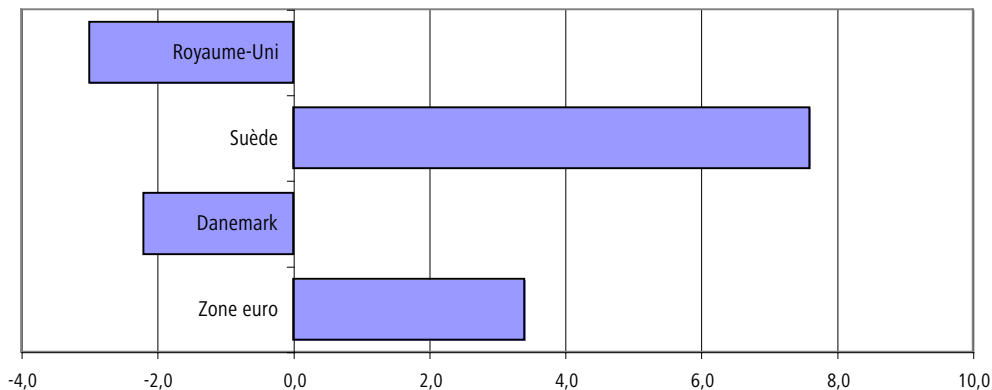
.../... En ce qui concerne les infrastructures de transport, le Conseil européen avait marqué en 2004 son accord sur l'achèvement des trente axes prioritaires d'ici à 2020. Le coût était estimé à 225 milliards (le budget européen ne prend à sa charge que 8 milliards d'euros). Les niveaux d'investissement, de 2 à 3 milliards d'euros par an, devaient être portés à quelque 10 milliards d'euros de 2005 à 2010 pour répondre à la pression de la demande et fournir dans la Communauté des services correspondant à la croissance économique (BEI, *Le développement des RTE perspectives*, 2001).

La flexibilisation et l'asphyxie de la demande intérieure

L'UE peut se targuer d'un marché intérieur qui, avec près de 320 millions de consommateurs, est plus vaste encore que le marché américain (300 millions) et qui aurait créé, selon la Commission, 2,5 millions d'emplois et 877 milliards d'euros de richesse supplémentaire. Cependant, la focalisation sur la compétitivité au sein des marchés mondiaux bride la contribution du marché intérieur à la croissance et à l'emploi. Près de 70 % du commerce de l'UE sont intra-européens. Pourtant, à force d'être obnubilé par les États-Unis, la Chine et l'Inde, on en vient à négliger la demande intérieure. Pire encore, au sein de l'UEM, l'absence de coordination entre les États membres revient à les faire jouer l'un contre l'autre pour grappiller des parts de marché : l'ajustement au nouveau contexte monétaire a pris la forme d'une flexibilisation accrue des marchés du travail domestiques, qui s'est traduite par une pression sur les salaires et dans une certaine mesure, sur la législation sociale. Il en a résulté un affaiblissement de la demande intérieure, déjà mise à mal par le cadre trop rigide du Pacte de stabilité et de croissance (voir page précédente).

À la fin des années nonante, à l'initiative des syndicats belges, qui avaient prévu pareille dérive, fut constitué le groupe de

Différence entre le salaire horaire (secteur privé) et la formule productivité (horaire), 1999-2007



Doorn, avec leurs homologues allemands, néerlandais, luxembourgeois et plus tard français. L'objectif était de coordonner leurs revendications salariales de manière à éviter que la transparence des prix et des salaires induite par la monnaie unique n'avive la concurrence que feraient jouer les entreprises entre eux. Cette coordination a abouti à une ligne directrice selon laquelle les négociateurs syndicaux devaient veiller à ce que les salaires augmentent en ligne avec l'inflation et à ce que les gains de productivité bénéficient aux travailleurs. Si cette « formule de Doorn » ne pouvait être respectée en raison d'un rapport de force défavorable ou d'autres circonstances, une compensation devait prendre la forme d'amélioration qualitative du travail (organisation du travail, lutte contre la discrimination...).

Globalement, cela n'a pas pu être respecté dans la zone euro à cause du dumping salarial organisé par l'Allemagne pour compenser son entrée dans l'euro avec une monnaie surévaluée. Cette compression des salaires (qui lui a permis de redevenir exportateur mondial numéro un) s'est propagée à l'ensemble de la zone (en Belgique, via la loi de 1996 sur la compétitivité et les salaires). A contrario, dans deux des trois pays qui n'ont pas adopté la monnaie unique, les sa-

laires ont augmenté plus rapidement que ce qui était prévu par la formule de Doorn.

En ce qui concerne le salaire minimum, même si l'effet « euro » n'est a priori pas évident, on ne peut s'empêcher de relever que, sur la base des données de l'OCDE, le salaire minimum exprimé en pourcentage du salaire médian des travailleurs à temps plein a dégringolé dans les pays de la zone euro de 47,8 % à 43,8 % entre 1999 et 2003. Sur la même période, le ratio a augmenté dans les quatre futurs nouveaux États membres (36,5 % à 40,7 %) et s'est stabilisé dans les autres pays de l'OCDE (37,7 %) ¹⁴.

À cet égard, on ne peut que s'étonner que le Conseil, qui cherche à promouvoir une approche équilibrée de la flexicurité qu'est l'inclusion active, ait rejeté en juin 2008 la proposition du Parlement européen ¹⁵ (rapporteuse : Anne Van Lancker, PSE-BE) visant à ancrer dans les orientations des politiques de l'emploi une référence à un revenu

¹⁴ Les statistiques de l'OCDE s'arrêtent en 2003. Les pays de la zone euro pour lesquels on dispose de données sont la Belgique, la France, la Grèce, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal et l'Espagne. Les quatre futurs États membres sont la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie. Les autres comprennent l'Australie, le Canada, le Japon, la Corée, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Turquie, les États-Unis et le Royaume-Uni.

¹⁵ Pour les détails du cheminement du dossier et les différentes contributions et amendements, voir : <http://ec.europa.eu/prelex/detail_dossier_real.cfm?CL=fr&DosId=196812>.

**Indicateurs de la rigidité de la protection de l'emploi selon l'OCDE
[les indicateurs de l'OCDE sont compris entre 0 (absence de rigidité) et 6]
Moyenne pondérée**

			Zone euro	R-U, Dk, Su
Emploi régulier	Difficultés occasionnées par les procédures normales	1998	2,6	1,2
		2003	2,6	1,2
	Préavis et indemnités applicables aux licenciements individuels sans faute professionnelle	1998	1,6	1,2
		2003	1,7	1,2
Difficultés de licenciement	1998	3,2	1,2	
	2003	3,2	1,6	
<i>Rigidité totale</i>		1998	2,5	1,2
		2003	2,5	1,3
Emploi temporaire	Contrats à durée déterminée	1998	2,6	0,4
		2003	2,5	0,6
	Agences de travail intérimaire	1998	3,1	0,6
		2003	2,4	0,6
<i>Rigidité totale</i>		1998	2,9	0,5
		2003	2,4	0,6
Licenciements collectifs	<i>Rigidité totale</i>	1998	3,4	3,1
		2003	3,5	3,1

Source : OCDE, Employment outlook, 2004 ; calculs propres

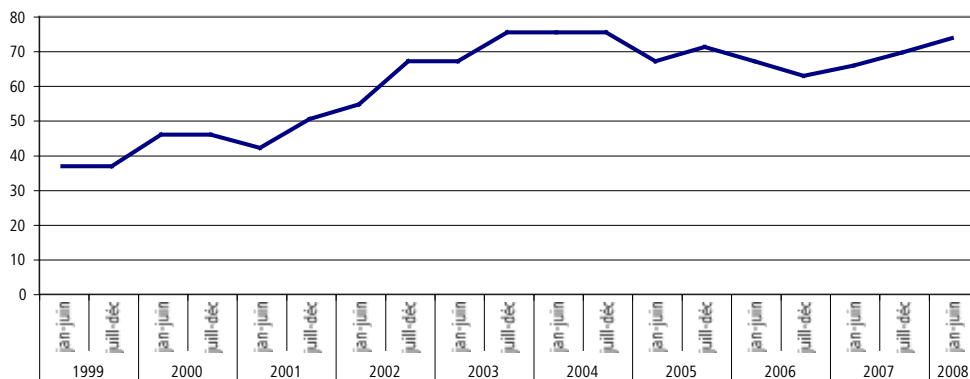
suffisant/décent. À moins que cela fasse partie de la stratégie de la concurrence entre soi, auquel cas la thèse d'un effet « euro » serait accréditée... De fait, l'opposition systématique à l'instauration d'un salaire minimum dans les pays où il n'en existe pas est motivée par la crainte dans le chef de la Commission que cela ne crée une barrière à la concurrence et dans le chef de la BCE que cela n'initie une poussée inflationniste !

Quant à la législation sociale, une partie de la flexibilité accrue sur le marché du travail a pris la forme d'une moindre protection des travailleurs couverts par un contrat à durée déterminée et des travailleurs passant par les agences de travail intérimaire. À titre de comparaison, les trois pays restés hors UEM présentent certes des indicateurs plus faibles mais ceux-ci n'ont pas évolué à la baisse ; les licenciements ont même été rendus moins faciles pour les employeurs (au Royaume-Uni).

Conclusions

La gestion de l'UEM n'est pas une question purement technique qui dépendrait de la mise au point d'instruments ou des relations entre les acteurs. Les choix qui la guident reflètent un consensus politique qui n'est pas dépourvu d'idéologie. Or, depuis 2002, la zone euro est pilotée par des gouvernements ou des coalitions nationales de droite (au sens large) qui, malgré quelques brouilles avec la BCE, s'accommodent bien des politiques de désinflation compétitive et du refus de tout néokeynésianisme. Et avant de s'offusquer des réactions des gouverneurs, ils devraient se rappeler que tous ceux qui ont été aux commandes de la BCE ont vu leur nom avalisé à un moment ou à un autre par une enceinte politique. Quant à savoir si un revirement du rapport de force droite-gauche à la faveur des cycles électoraux nationaux serait de nature à améliorer qualitativement l'UEM, il est hasardeux d'apporter une réponse claire.

**Présence dans l'eurogroupe des gouvernements de la droite libérale et conservatrice
et des coalitions menées par ces partis (en % total, non pondéré)**



Sur la scène internationale, l'euro s'affirme de plus en plus comme une monnaie de réserve de premier plan, une concurrente du dollar américain. Sa part dans les réserves de change des banques centrales est passée de 18 % en 1999 à 26 % en 2008. Cette montée en puissance s'explique par les craintes d'un dollar faible. Le revers de la médaille est que la forte demande qui s'exprime pour l'euro (en particulier en provenance d'Asie de l'Est) pousse à son appréciation et nuit aux exportations. Ainsi, à l'instar de l'économiste Patrick Artus, certains estiment que l'euro est surévalué de 30 % par rapport au niveau qui donnerait un niveau de compétitivité normal à l'industrie européenne¹⁶. Il faudra s'atteler à mettre en place une véritable « diplomatie de l'euro », pour reprendre les termes de Jean-Pierre Jouyet, secrétaire d'État français aux Affaires européennes, pour maîtriser à nouveau le destin de notre monnaie commune.

Un enjeu important des prochaines années sera de reconnaître que l'objectif de stabilité des prix fixé à « en dessous mais proche de 2 % » est inadéquat et ce, pour au moins trois raisons. La première est que les nouveaux membres de la zone présentent un taux d'inflation plus élevé — et cela est tout

à fait normal (et temporaire) puisqu'ils sont en rattrapage. La deuxième raison tient au fait que les pays émergents qui, via le commerce international, avaient été pendant longtemps une source de modération des prix sont à l'origine de pressions inflationnistes. Leur développement rapide signifie une demande accrue en énergie, en nourriture de qualité, etc., ce qui renforce les tensions entre l'offre et la demande. Aussi, même si le mouvement est lent, ce phénomène s'accompagne d'une augmentation des salaires, y compris en Chine, et donc des coûts de production. La troisième raison de l'inadéquation de cet objectif tient à la nécessité d'opter pour un développement durable. L'un des moyens de lutter contre le réchauffement climatique consiste à « internaliser les coûts externes » des biens et services que l'on produit et consomme. Concrètement, cela signifie que le prix de vente doit répercuter les coûts environnementaux. Se mettre en conformité avec ce principe du pollueur-payeur entraînera une augmentation des prix et donc de l'inflation. Dès lors, l'objectif de la BCE, fixé au millénaire dernier, où seuls quelques esprits clairvoyants avaient une idée des implications de ces défis encore flous, voire inexistantes à l'époque, est intenable dans le moyen terme.

¹⁶ Patrick Artus, « L'euro, monnaie de réserve », *Le Monde*, 30 mai 2008.

L'euro a été critiqué parce que, dans un premier temps, il s'est déprécié, puis parce qu'il s'est apprécié. Les consommateurs ont vu en son introduction une source d'abus dans la fixation des prix qui a suscité chez eux une profonde méfiance même si ce sentiment est injustifié¹⁷. Mais le premier succès de l'euro tient dans son existence même, qui est davantage un acte politique (même si comme nous l'avons vu, il est mal assumé) qu'un acte économique. Imaginons un instant les tracasseries supplémentaires pour notre classe dirigeante si l'euro n'existait pas actuellement. Pour rassurer les marchés internationaux, Guy Quaden aurait dû relever le taux d'intérêt de la BNB, faute de quoi la valeur du franc belge se serait effondrée, ce qui aurait soulagé les exportateurs, mais comme le prix des marchandises importées aurait augmenté, aussi bien celles destinées à la consommation que celles rentrant dans le processus de production (matières premières, équipement, produits semi-finis, etc.), cet effet positif aurait été plus que compensé par une flambée des prix qui aurait poussé l'inflation (actuellement proche des 6 %) vers les 10 % et au-delà. L'économie belge aurait pris une direction déjà empruntée dans les années septante, marquée par la spirale prix-salaires en vertu de l'indexation automatique des salaires.

Et étant donné que le gouvernement s'avère incapable de suivre la trajectoire préconisée par le Conseil supérieur des finances pour atténuer le choc de la facture démographique, le déficit se serait creusé et la dette aurait repris. L'économiste en chef d'Itinera Institute, Ivan Van de Cloot, laisse aussi présager ce qui se serait passé, car même avec l'euro, « lors de l'épisode du vote en Commission des propositions de scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde,

on a constaté une hausse des écarts entre les obligations d'État belges et les obligations d'État allemandes mais l'impact de la crise est moins important que celui qu'on aurait pu voir si on n'était pas passé à l'euro¹⁸ ». L'analyste fait encore remarquer que « avant la crise, certaines agences (de notation) envisageaient de relever leur note à AAA (soit la meilleure note accordée aux titres émis par la Belgique) à la suite des améliorations, en matière de désendettement notamment. La crise politique a clairement ralenti ce processus ».

Dans la logique de l'esprit qui anime certains partis réclamant notamment la scission (de pans de) la sécurité sociale, de la politique de l'emploi et des conventions collectives de travail ainsi qu'une plus grande autonomie fiscale, des voix se seraient probablement élevées pour exiger la scission du franc belge en un franc flamand et un franc francophone (pire: en lieu et place de celui-ci, un franc wallon et un franc bruxellois).

La Belgique est souvent considérée comme le laboratoire de l'Europe. À cet égard, si l'euro limite les dégâts liés au climat communautaire délétère et incertain, on comprend également dans quelle mesure il permet aux nations européennes qui l'ont adopté de ne pas être entièrement submergées par la mondialisation et rappelle qu'individuellement, aucune d'entre elles n'exerce une influence décisive sur la planète. D'où l'importance que chacune d'entre elles renonce à vouloir faire cavalier seul et à déployer une diplomatie de l'euro. ■

17 Comité économique et social européen, « Les raisons de la différence entre inflation perçue et inflation réelle » (juillet 2008; rapporteur: Derruine).

18 *L'Écho*, « Les Belges vont payer le coût de la crise », 16 juillet 2008.